



Dividendes ; nouvelle année, nouveau record

Mémo N° 33

La lettre Vernimmen, relayée par Les Echos¹ revient comme chaque année sur les versements de dividendes. Et à l'image des pics de chaleur en matière climatique, les versements aux actionnaires n'en finissent pas de battre des records, année après année. Quelques chiffres.

Montant record pour les dividendes du CAC 40 en 2019

49.2 Milliards. C'est le montant des dividendes versés par les entreprises du CAC 40 en 2019, c'est du jamais vu, et c'est plus que le record de 2008, à l'aube de la plus grande crise financière depuis 1929 – on aurait tendance à l'oublier. C'est 12% de plus qu'en 2018, en très nette hausse. S'il y a bien une catégorie de population pour qui la crise est un lointain souvenir, c'est bien celle des actionnaires.

Une grande concentration dans quelques groupes

Généreux, le groupe Total a versé 8.6 milliards à ses actionnaires l'année passée. C'est 3.8 milliards pour Sanofi, et 3.7 pour BNP Paribas. Ces trois groupes concentrent à eux seuls un tiers de l'ensemble des dividendes versés pour le CAC 40.

Plus de la moitié des profits sont versés sous forme de dividendes

Avec des profits s'élevant à **88.5 milliards d'euros en 2018**, c'est plus de la moitié (55%) des profits qui sont reversés sous forme de dividendes. C'est colossal, et montre combien le coût du capital reste important.

Certes, l'investissement progresse, mais moins vite que la hausse des versements aux actionnaires (+9%). Deux bémols majeurs à apporter :

- Il s'agit de la formation *brute* de capital fixe, qui comprend également le remplacement du capital préexistant (remplacer un ordinateur est ainsi compté comme un investissement) ;
- La formation *nette* de capital fixe, c'est-à-dire l'investissement réellement nouveau n'est pas communiquée. Si elle suit la courbe des années précédentes, il y aurait **deux fois plus de dividendes versés que d'investissement nouveau**². Il faudra regarder avec attention ces chiffres.

Du côté de l'emploi, les embauches n'ont augmenté que de 3%. La priorité est donc donnée à la rémunération du capital plutôt qu'au développement des embauches.

¹ <https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/versements-records-aux-actionnaires-du-cac-40-en-2019-1161373>

² <https://www.alternatives-economiques.fr/plus-de-dividendes-dinvestissements/00076431>

La rémunération des dirigeants-es s'envole

Les dirigeants du CAC 40 ont gagné 5.8 millions d'euros en moyenne sur l'année, + 12.4% en un an. C'est **277 fois le SMIC** (LCI, La Matinale, 10 Janvier 2019). 12% de plus, c'est un montant similaire à la hausse des dividendes. On voit bien à quel point la rémunération des « top managers » est calquée sur leur capacité à offrir une forte rentabilité aux actionnaires. Les salariés-es du CAC 40 n'ont pas bénéficié des mêmes largesses, avec une augmentation de l'ordre de 4% de leur salaire.

Cette forte hausse des dividendes est symptomatique de l'hyper-concentration des richesses en France comme ailleurs. Ces montants records font écho à ceux de 2008. Espérons pour les salariés-es que l'histoire ne se répète pas, et que ce record ne préfigure pas une crise financière dont les conséquences seraient à nouveau supportées par l'ensemble du corps social. Mieux partager la valeur ajoutée des entreprises vers les salariés-es ; voilà l'urgence.

Montreuil, le 10 Janvier 2020